



# **COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA MARNE**

148 Avenue de Sainte-Menehould  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél.: 06.81.45.45.05 <https://www.tir-a-l-arc-marne.fr/>

## **Compte rendu de réunion extraordinaire du comité directeur 06/01/2022**

**Membres du comité présents:** Gérard Brissaud, Norbert Perreux, André Larratte, Yves Malhomme, Pierrick Delhayé, Karine Jouen et Yannick Aubry

**Membres absents excusés :** Florence Schmitter, Valérie Gras.

**Lieu :** Logis de la Compagnie d'Arc de Reims

Ouverture de séance à 18h30.

### **CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL :**

Le championnat est maintenu, l'organisation est toujours confiée à la compagnie de Vertus. Nous sommes toujours vigilants sur les mesures sanitaires qui pourraient intervenir.

Pour rappel, chaque archer doit se préinscrire sur le formulaire disponible depuis la page d'accueil du site internet du comité.

Le blasonnage sera en trispots pour tous.

Le dernier délai d'inscription est fixé au 21 janvier 2022 23h59. La sélection se fera dès réception des résultats du concours de Suippes.

### **INDEMNITÉ RESTAURATION ;**

Il est acté que le comité départemental ne versera pas d'aide supplémentaire suite aux restrictions sanitaires supprimant la tenue de buvette et restauration. Le Comité Régional versant déjà une indemnité qui est jugée suffisante.

#### **SUBVENTION ETAF-R :**

Le club d'Epervay a sollicité la commission sportive pour une subvention pour la mise en œuvre du dispositif ETAF-R.

Après une première analyse, plusieurs clubs peuvent également prétendre à ce dispositif.

Le comité n'est pas contre une participation financière, mais elle se fera après étude des sollicitations des clubs à la fin de la saison extérieure.

#### **PRÉPARATION AG :**

L'assemblée générale est maintenue à Châlons-en-Champagne, même lieu, tout en respectant les règles sanitaires et les gestes barrière (distance sociale, port du masque, contrôle du pass-sanitaire, etc.). Vu la taille de la salle, il est décidé de limiter la représentation de chaque club à une personne. Un mail est à envoyer à chaque dirigeant de club. Il est également décidé de ne pas faire de pôt de l'amitié.

L'ensemble des commissions est invité à préparer les sujets qui seront abordés lors de l'AG.

Plus de sujets à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30